



**BUREAU DU
20 Mai 2015**

PLANNING DES REUNIONS ET MANIFESTATIONS A VENIR

DATE	HEURE	LIEU	OBJET	DESTINATAIRES
21/05	14h30	CCPR	Commission Intercommunale des Impôts Directs	Membres de la Commission
27/05	18h30	CCPR	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Conseillers Communautaires, Véronique RAYNAUD et Jean-Baptiste CHAMOUTON
28/05	18h00	Salle des fêtes de Celles	Comité Syndical SRB Dronne	Délégués des communes
29/05	20H30	Eglise de Champagne	Concert	
30/05	Journée	Villetoux	Journée des Accueils Péri scolaires de l'ex CCR	
3/06	Journée		EDUCTOUR	Hébergeurs CCPR
3/06	14h30	CIAS Brantôme	SCOT Périgord Vert	Président/ J NADAL/JP JUGIE/E CLUGNAC/ V RAYNAUD
6/06	journée	Plaine des sports de Verteillac	FETE DU SPORT	
12/06		Centre de Loisirs Verteillac	Festipiaf	
9/06	17h45 à 19h15	Salle des Fêtes de Siorac de Ribérac	SDE 24/ERDF	
16/06	14h00	CCPR- Ribérac	Comité Technique	Membres du Comité technique
16/06	17h30	CCPR-Ribérac	Présentation CDAS	Maires CCPR
18 au 20/06	Journées	La Meyfrénie Verteillac	Salon du livre jeunesse LIRE LARIGOT	

INFORMATIONS

Mise en place de l'intranet

Il sera opérationnel au 1^{er} juin 2015

Groupement de commande pour réalisation du PAVE

Il est proposé aux communes qui doivent réaliser un PAVE et qui ne l'ont pas encore prévu de réaliser un groupement de commande

Projet de circuit automobile dans le Verteillacois

La SCEA de FAVEYROL, dont le siège se trouve à « Faveyrol » 24320 VENDOIRE, souhaite implanter une piste automobile éducative, d'essai, de roulage et de mise au point.

Ce projet concernera une longueur de piste de 2 350 m et une largeur de 8 m, soit une surface de 18 800 m², à laquelle se rajoutera la surface des paddocks et l'entrée et sortie de piste (2 700 m²), soit une surface totale de 21 500 m². Des aménagements hydrauliques de gestion des eaux pluviales et des merlons seront également mis en place. L'emprise parcellaire totale du projet atteindra 21,56 ha. Le porteur de projet est propriétaire exploitant des terres concernées, et il s'agit d'une diversification de son activité agricole.

Les terrains du projet sont en grande majorité occupés par la culture de céréales. Du boisement, seule subsiste une haie en limite de voirie.

Des stages de pilotage sont prévus.

Les activités de stage de pilotage seront sous-traitées : le propriétaire louera sa piste à des entreprises spécialisées de pilotage (voitures de tourisme et de prestige). Le moniteur transportera sur remorques les véhicules qu'il fera conduire par les particuliers, salariés d'entreprises,...

Ces véhicules seront positionnés dans un emplacement désigné dans les paddocks. Le propriétaire de la piste automobile organisera des rassemblements principalement de voitures historiques de compétition ou non. Des clubs pourront également louer sa piste pour des manifestations à thème.

Incidences directes

Bien que l'emprise du projet soit de 21 ha 56, les surfaces agricoles directement impactées par le projet sont peu importantes : environ 2,2 ha de cultures de céréales (correspond essentiellement à l'emprise de la piste) soit 10 % de l'espace agricole concerné.

Les travaux d'aménagement offrent l'avantage d'être réversibles.

Incidences indirectes

Les 19.40 ha qui ne sont pas directement impactées par le projet ne pourront plus être exploitées en céréales, néanmoins le porteur le projet souhaite continuer à les valoriser au niveau agricole.

Cet espace sera ensemencé en prairie afin d'y faire pâturer un troupeau de 120 brebis.

Il s'agit bien d'une diversification et d'une nouvelle orientation de l'exploitation agricole.

Retombées positives du projet en terme d'emploi

Ce projet permettra de faire travailler les entreprises locales ainsi que les hébergements touristiques et restaurants alentours. Le personnel nécessaire lors des périodes de pleine activité est de 8 personnes.

Divers

Une étude d'impact a été réalisée,

La CDCEA a donné un avis favorable,

Le projet est mentionné dans les cartes communales (Nanteuil Auriac de Bourzac et Venduire) qui seront soumises à enquête publique prochainement,

Une enquête publique spécifique au projet sera menée en parallèle.

Mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la CCPR

Offre de l'APAVE retenue pour un montant de 11 754 € TTC (18 000 € prévus au budget)

Intérêt communautaire

Matinée de travail des conseillers communautaires le samedi 4 juillet de 8.30 à 12.30

PROJET D'UN CENTRE D'HEBERGEMENT A SIORAC DE RIBERAC

La Maison Familiale et Rurale de Ribéracois (Vanxains et Siorac de Ribérac) a accueilli 104 élèves sur l'année 2014-2015 sur le site de Siorac de Ribérac hors formations continues. 70% des élèves sont internes or, l'hébergement existant sur le site de Vanxains ne permet pas d'accueillir tous les élèves. Ces derniers doivent s'organiser eux-mêmes pour trouver un hébergement.

Il y a donc un réel besoins d'hébergement pour le centre de formation aux métiers de la restauration (Siorac de Ribérac) qui est évalué à 64 couchages avec extension possible à 96 couchages pour accueillir pendant l'année scolaire des élèves de 14 à plus de 20 ans.

En complément à l'internat, une salle polyvalente ainsi qu'un office permettant aux élèves de préparer leur repas, une salle de restauration, une infirmerie, une chambre de surveillant et des chambres d'isolement pour les malades, une buanderie seraient intégrés à l'ensemble.

Par ailleurs, afin d'optimiser et de rentabiliser au mieux l'utilisation de cet hébergement durant toute l'année, il serait intéressant qu'en dehors des périodes scolaires, cet équipement devienne un atout de développement supplémentaire et permette ainsi d'offrir aux touristes des hébergements complémentaires sur notre territoire; Il conviendrait donc d'adapter ces locaux à certaines normes de confort hôtelières.

Nous avons sollicité l'ATD qui nous a remis un projet qui correspond au programme demandé et dont le coût total HT est estimé à 2 218 800 €.

Nous venons d'acquérir 2 parcelles d'une superficie totale de 7327 m² pour un montant de 5 000€ permettant l'implantation du bâtiment.

Le loyer que la MFR peut acquitter est autour de 25 000 €/an.

La CCPR ne s'engagerait sur le projet que s'il s'agit d'une opération blanche.

Avec une hypothèse de subvention à 80% (soit 1 777 000 €) la part de la CCPR serait de 443 600 €.

Cette solution ne semble pas très réaliste en termes de montant de subvention.

Dès lors, il semblerait que la seule solution pour faire aboutir le projet soit de réduire l'enveloppe prévisionnelle et il est demandé l'autorisation de mandater pour réaliser un nouvel avant projet chiffré.

Examen des projets de délibération du Conseil Communautaire du 27 Mai 2015

ADMINISTRATION GENERALE

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA SPL E- TIC DORDOGNE :

Suite à l'adhésion de plusieurs EPCI à la SPL (CA Grand Périgueux, CC du pays Thibérien, CC Vallée de l'Homme, la CC du Terrassonnais en Périgord Noir), les statuts ont été modifiés, il s'agit d'autoriser le Président à ratifier les nouveaux statuts de la SPL.

CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX DE TOCANE ST APRE

Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir autoriser le Président ou son représentant à signer avec Monsieur le Maire de Tocane la convention d'occupation des locaux sis au 1^{er} étage de la mairie pour un montant annuel de 7800 € payable par trimestre.

DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT DE LA CCPR AU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER

Proposition Titulaire Joel Constant et Suppléante Monique Boineau Serrano

URBANISME

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES DANS LE CADRE PLUI-H ET RLP INTERCOMMUNAL

Le bureau d'étude Artelia a été retenu pour un montant de 269 770 € HT sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres et il est demandé d'autoriser le Président à signer le marché.

SPORTS

ADOPTION DES TARIFS APPLICABLES AUX PISCINES INTERCOMMUNALES

Les Piscines intercommunales de Ribérac et Verteillac seront ouvertes du 18 mai au 6 septembre 2015. L'ouverture au public se fera à compter du 30 Mai. Il est proposé d'adopter les tarifs suivants à compter de l'année 2015 :

		Ribérac	Verteillac
Enfants de moins de 3 ans		GRATUIT	GRATUIT
Enfants de 3 à 9ans	Unité	1.00 €	1.00 €
	Carnet de 10 entrées	8.00 €	8.00 €
	Carte saison (valable sur les 2 piscines)	20.00 €	20.00 €
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, 10-18 ans, étudiants (sur présentation d'un justificatif)	Unité	1.50 €	1.00 €
	Carnet de 10 entrées	12.00 €	9.00 €
	Carte saison (valable sur les 2 piscines)	30.00 €	30.00 €
Adultes	Unité	2.00 €	1.80 €
	Carnet de 10 entrées	16.00 €	14.00 €

	Carte saison (valable sur les 2 piscines)	40.00 €	40.00 €
Tarif de groupe - de 18 ans (à partir de 10 personnes)	accompagnant 1 gratuité pour 8 de + de 6 ans 1 gratuité pour 5 moins de 6 ans	0.80 €	0.50 €
Tarif de groupe + de 18 ans (à partir de 10 personnes)		1.60 €	1.00 €
Accompagnateur Visiteur		0.40 €	0.40 €
Campeur – de 18 ans		0.80 €	0.60 €
Campeur adulte		1.60 €	1.00 €
Location aquabike	carte de 5 séances	20.00 €	
	carte de 10 séances	35.00 €	
Ecole de natation (1 mois)	8-12 ans	15.00 €	
Aquagym /Aquafitness	1 séance	7.00 €	7.00 €
	Carte de 10 séances	50.00 €	50.00 €

☞ Les Pompiers Volontaires des Centres de Secours Principaux de Ribérac et de Mareuil sur Belle bénéficient de la gratuité d'accès aux Piscine Intercommunales

☞ Les écoles et les centre de loisirs du territoire de la CCPR bénéficient également bénéficient de la gratuité d'accès aux Piscine Intercommunales

RESSOURCES HUMAINES

CREATIONS DE POSTES ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Création d'un poste d'attaché territorial suite à la réussite d'un agent au concours externe

RECRUTEMENT D'AGENTS DU CLSH DE TOCANE EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Il est prévu le recrutement direct de 10 agents non titulaires pour accroissement saisonnier d'activité. Ces agents assureront une fonction d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire de 40 heures (plus 6 heures sur l'ensemble de la période).

Les dates de ces contrats seront les suivantes :

- quatre contrats du 6 juillet au 31 juillet 2015 ;
- un contrat du 13 juillet au 31 juillet 2015 ;
- un contrat du 6 juillet au 10 juillet 2015 ;
- deux contrats du 03 août au 23 août 2015 ;
- deux contrats du 03 août au 27 août 2014.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 340/ majoré 321.
Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

RECRUTEMENT D'AGENTS DU CLSH DE RIBERAC EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Il est prévu le recrutement direct de dix agents non titulaires pour accroissement saisonnier d'activité.

Ces agents assureront une fonction d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire de 40 heures (plus 6 heures sur l'ensemble de la période). Les dates de ces contrats seront les suivantes :

- trois contrats du 6 juillet au 31 juillet 2015 ;
 - un contrat du 6 juillet au 17 juillet 2015 et du 27 juillet au 31 juillet 2015
 - un contrat du 27 juillet au 31 juillet 2015 ;
 - un contrat du 20 juillet au 7 août 2015 ;
 - deux contrats du 3 août au 27 août 2015
 - deux contrats du 10 au 27 août 2015 ;
- La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 340/ majoré 321.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

RECRUTEMENT D'AGENTS DU CLSH DE VERTEILLAC EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Il est prévu le recrutement direct de quatre agents non titulaires pour accroissement saisonnier d'activité.

Ces agents assureront une fonction d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire de 40 heures (plus 6 heures sur l'ensemble de la période). Les dates de ces contrats sont les suivantes :

- un contrat du 6 juillet au 24 juillet 2015,
- deux contrats du 20 juillet au 7 août 2015,
- un contrat du 10 août au 28 août 2015

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 340/ majoré 321.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

RECRUTEMENT D'AGENTS DU SERVICE SPORT EN RAISON D'UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Il est prévu le recrutement direct de douze agents non titulaires pour accroissement saisonnier d'activité.

*8 agents assureront une fonction d'adjoint technique selon les caractéristiques suivantes :

- un contrat pour une durée de 35 heures du 6 juillet au 13 juillet 2015 ;
- un contrat pour une durée de 40 h du 12 juillet au 19 juillet 2015 ;
- un contrat pour une durée de 35 heures du 20 juillet au 27 juillet 2015 ;
- un contrat pour une durée de 35 heures du 26 juillet au 02 août 2015 ;
- un contrat pour une durée de 35 heures du 03 au 10 août 2015 ;
- un contrat pour une durée de 40 heures du 09 août au 16 août 2015 ;
- un contrat pour une durée hebdomadaire de 35 heures du 17 août au 24 août 2015 ;
- un contrat pour une durée hebdomadaire de 35 h du 23 août au 30 août 2015 ;

*1 agent assurera une fonction d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 20

heures du 1^{er} juin au 06 septembre 2015.

* 1agent assurera une fonction d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 26.08 heures du 1^{er} juin au 06 septembre 2015.

* 1agent assurera une fonction d'adjoint technique pour une durée hebdomadaire de 35 heures du 1^{er} juin au 06 septembre 2015.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 340/ majoré 321.

*un agent assurera une fonction d'adjoint d'animation pour une durée hebdomadaire de 35 heures du 1 juin au 30 août 2015, sa rémunération sera calculée par référence à l'indice brut 400/majoré 363 avec une indemnité de 180 € par mois

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

DEVELOPPEMENT CULTUREL

CONVENTION CULTURELLE

La commission développement culturel propose que la Communauté de Communes du Pays Ribéracois porte et coordonne la Convention Culturelle pour l'ensemble de notre territoire.

Cette convention, signée avec le Conseil Départemental, permet de promouvoir les spectacles culturels, faisant intervenir des professionnels en soutenant financièrement (à part égale CD CCPR) les associations organisatrices sur notre territoire. Le financement de la CCPR est inscrit au BP 2015. Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser le Président à signer la convention 2015.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ACQUISITIONS DE LIVRES PAR LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Lors de sa séance du 23 avril 2015 le conseil communautaire a voté la somme de 5750€ pour l'acquisition de livres par la bibliothèque intercommunale du Verteillacois.

ENFANCE-JEUNESSE

FORFAIT COMMUNAL

Pour l'année scolaire 2015, la commission des affaires scolaires propose de fixer la participation de la CCPR à l'école Notre Dame à 77 935€ c'est-à-dire 715 € X 109 élèves.

Ce montant sera mandaté en 2 fois :

- 8/12ème en août 2015 soit 51 957€
- 4/12ème en décembre 2015 soit 25 978€

ADOPTION DES TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBERACOIS

La commission des activités périscolaires propose une harmonisation des tarifs des accueils périscolaires en plusieurs étapes afin de minimiser l'impact sur certaines familles du territoire.

Première étape à partir de la rentrée scolaire 2015-2016:

Harmonisation des tranches des quotients familiaux

Harmonisation des forfaits occasionnels

Harmonisation des tarifs des Accueils périscolaires du Ribéracois et des hauts de Dronne (suppression des tarifs attente bus)

Pour le Val de Dronne harmonisation des tarifs pour un enfant avec le Ribéracois, les forfaits deux et trois enfants seront harmonisés en deux ans

L'harmonisation des tarifs du Verteillacois avec le reste du territoire se fera sur trois ou quatre ans (suppression des tarifs matin ou soir)

Tarifs des Accueils de Loisirs Péricolaires du Val de Dronne (Lisle et Tocane)

Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	26.50€	43.00€	54.00€	4.50€
901 à 1400	25.00€	40.50€	50.00€	4.00€
623 à 900	22.50€	38.00€	47.00€	3.50€
0 à 622	20.00€	35.00€	45.00€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

Tarifs des Accueils de Loisirs Péricolaires du Verteillacois (Champagne-Fontaine, Gout-Rossignol, Verteillac et Cercles)

Quotient familial (en euros)	Tarif mensuel 1 enfant	Tarif mensuel 2 enfants	Tarif mensuel 3 enfants	Tarif occasionnel journée
1401 et +	22.50€	36.00€	47.00€	4.50€
901 à 1400	21.00€	34.00€	44.00€	4.00€
623 à 900	19.00€	32.00€	41.00€	3.50€
0 à 622	17.00€	30.00€	38.00€	3.00€
RSA socle	7.00€	12.00€	16.50€	1.00€

Les tarifs ci-dessus seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2015

ADOPTION DES TARIFS DES MINIS-CAMPS D'ETE DU SEJOUR A LA MER POUR LES ENFANTS DES CENTRES DE LOISIRS ET DES SEJOURS ADOLESCENTS

Minis-camps

Les accueils de loisirs extrascolaires de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois propose chaque été, aux enfants et aux jeunes, de participer à des campings appelé minis-camps encadrés par les animateurs des accueils.

Les tarifs « minis camps » s'élèvent au prix de journée de l'accueil de Loisirs concerné : Ribérac, Tocane ou Verteillac, repas compris, plus un **supplément de 3€** par journée de mini camp pour les résidents et **1€** pour les bénéficiaires du RSA.

Séjour à la mer

Les accueils de loisirs extrascolaires de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois propose un séjour de 5 jours au bord de la mer qui se déroulera du au .

La commission des activités péricolaires propose les tarifs suivants correspondant au coût du séjour :

Quotient familial	Tarifs du séjour mer
1401€ et +	130 €
De 901 à 1400€	120€
De 623 à 900€	110 €
De 401 à 622€	100 €
De 0 à 400€	90 €

Séjour Ados

Organisation d'un mini camp à Meschers du 15 au 17 juillet 2015 :

Quotient familial	Tarifs mini camp Merchers
1401€ et +	140 €
De 901 à 1400€	130€
De 623 à 900€	120 €
De 401 à 622€	110 €
De 0 à 400€	100 €
Bénéficiaire RSA	30€

Organisation d'un séjour du 7 au 11 juillet 2015 à Perpignan :

Quotient familial	Tarifs du séjour Perpignan
1401€ et +	200 €
De 901 à 1400€	185 €
De 623 à 900€	170 €
De 401 à 622€	160 €
De 0 à 400€	150 €
Bénéficiaire RSA	50€

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°1 Budget Principal

Section d'investissement :

- Annulation de l'opération « Aménagement des carrières de la Tour Blanche ».

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTION / CREDITS ALLOUES			AUGMENTATION DES CREDITS		
	COMPTES	OP.	MONTANTS (€)	COMPTES	OP.	MONTANTS (€)
OP. 41 / AMENAGEMENT DES CARRIERES LA TOUR BLANCHE						
Terrains nus	2111	41	14 500.00			
DEPENSES - INVESTISSEMENT			14 500.00			
OP. 02/ OP. EQUIPEMENTS NON INDIVID.						
Emprunts en euros	1641	2	7 500.00			
OP. 41 / AMENAGEMENT DES CARRIERES LA TOUR BLANCHE						
Subv. équip transf - Départements	1313	41	7 000.00			
RECETTES - INVESTISSEMENT			14 500.00			

- Crédits budgétaires pour l'opération d'isolation des combles des bâtiments communautaires subventionnée avec Isola Sud Ouest.

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTION / CREDITS ALLOUES			AUGMENTATION DES CREDITS		
	COMPTES	OP.	MONTANTS (€)	COMPTES	OP.	MONTANTS (€)
OP. 17 / TRAVAUX DANS LES BATIMENTS						
Installations générales, agencements	2181	17	1 102.44			
Autres bâtiments publics				21318	17	3 207.60
Immeubles de rapport				2132	17	725.89
Autres constructions				21738	17	492.00
DEPENSES - INVESTISSEMENT			1 102.44			4 425.49
OP. 17/ OP. TRAVAUX DANS LES BATIMENTS						
Subv. Equip non transf – autres organismes				1328	17	3 106.72
OP. 10/ OP. DOTATIONS, FONDS DIVERS						
FCTVA				10222	10	216.33
RECETTES - INVESTISSEMENT						3 323.05

-Section de fonctionnement :

- Annulation de titres sur année 2014.

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTION / CREDITS ALLOUES			AUGMENTATION DES CREDITS		
	COMPTES	OP.	MONTANTS (€)	COMPTES	OP.	MONTANTS (€)
Dépenses imprévues	022		2 200.00			
Titres annulés sur exercices antérieures				673		2 200.00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT			2 200.00			2 200.00

ADOPTION DES SUBVENTIONS SCOLAIRES 2015 (2 ème tranche)

Comme convenu le calcul pour les subventions école se fait de la façon suivante :

- Pour les écoles hors Ribérac : 625€ par classe et 27€ par élève de classe élémentaire et 10€ par élève de classe maternelle

- Pour les écoles de Ribérac (plus proche des spectacles, du cinéma et de la piscine) : 500€ pour Prévert et les Beauvières / 750€ pour Ferry et 27€ par élève de classe élémentaire et 10€ par élève de classe maternelle

La subvention est versée, suivant la demande des enseignants, à l'amicale laïque, si celle-ci est partenaire de l'école ou à la coopérative scolaire. Dans tous les cas la somme de la subvention doit exclusivement être utilisée pour l'école.

De même une subvention est attribuée au Réseau des Ecole du Verteillacois, ainsi qu'au RASED de Neuvic pour les écoles des Hauts de Dronne et de St Vincent de Connezac.

ORGANISME	Proposition 2015	Rappel 2014
AMICALE LAÏQUE DE VILLETOUTREIX	4 524€	4 480€
COOPERATIVE SCOLAIRE DE VANXAINS	1 874€	1 830€
COOPERATIVE SCOLAIRE DE ST MARTIN DE RIBERAC	2 141€	2 144€
ASSOCIATION AVENIR (ST VINCENT DE CONNEZAC)	2 776€	2 826€
AMICALE LAIQUE D'ALLEMANS	2 168€	2 492 €
COOPERATIVE SCOLAIRE – ECOLE J.FERRY RIBERAC	4 287€	4 071 €
LES AMIS DE L'ECOLE PUBLIQUE Jacques Prévert	2 660€	2 687 €
COOPERATIVE SCOLAIRE – ECOLE MATERNELLE RIBERAC	1 610€	1 520€
• <i>RASED de NEUVIC</i>	160€	120€
AMICALE LAIQUE DE BERTRIC BUREE	1 720€	1 740€

ASSOCIATION DES ECOLES DES HAUTS DE DRONNE	4 520€	2 612€
RESEAU DES ECOLES DU VERTEILLACOIS	2 000€	2 200€
AMICALE LAÏQUE DE VERTEILLAC SECTION ECOLE	4 476€	3 841€
FOYER SOCIO EDUCATIF –APE DE GRAND BRASSAC	865€	885€
AMICALE LAÏQUE DE ST PAUL	1 300€	1 192€
FOYER RURAL DE TOCANE COOPERATIVE SCOLAIRE ELEVES PRIMAIRE	4 390€	4 462€
AMICALE LAÏQUE DE L'ECOLE DE CERCLES	1 219€	1 246€
LISLE AUX ENFANTS (ECOLE MATERNELLE) COOPERATIVE SCOLAIRE	1 590€	1 630€
AMICALE LAÏQUE AVENIR DE LA NIXONNE ECOLE DE CHERVAL	795€	775€
AMICALE LAÏQUE AVENIR DE LA NIXONNE ECOLE DE GOUTS	1 165€	976€
COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE DE CHAMPAGNE FONTAINE	2 123€	1 524€
COOPERATIVE SCOLAIRE – PAUSSAC LAND	1 046€	1 005€
AMICALE LAIQUE DE LA TOUR BLANCHE	883€	957 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DE CELLES	2 519€	2 434 €
COOPERATIVE SCOLAIRE DE L'ECOLE MATERNELLE DE TOCANE	2 445€	2 165€
COOPERATIVE SCOLAIRE DE MONTAGRIER	2 897€	2 468€
COOPERATIVE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE LISLE	3 468€	3 414 €
Total	61 621€	58 281 €

Le montant total des subventions 2015 est arrêté à la somme de 61 621€ pour les écoles publiques de la CCPR. Cette somme est inscrite au budget primitif 2015.

VOIRIE

MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE 2015 :

Autorisation donnée au Président d'engager une procédure de consultation des entreprises et de signer

les marchés de travaux après avis de la CAO pour un programme prévisionnel de 740 000 € HT.

MARCHE DE FOURNITURES DE MATERIAUX DE VOIRIE 2015 :

Autorisation donnée au Président de signer le marché à bons de commande de fournitures de matériaux de voirie après avis de la CAO selon les caractéristiques suivantes :

Lots	Libellé	Mini € HT	Maxi € HT
N° 1	Fourniture d'enrobés à froid	9 850	14 775
N° 2	Fourniture d'émulsion de bitume	164 500	220 900
N° 3	Fourniture de granulats dioritiques	56 791	64 904
N° 4	Fourniture de matériaux calcaires	30 000	50 000

TOURISME

TARIFS DES PRESTATIONS TOURISTIQUES 2015 :

 **Tarifs des prestations de l'Office de Tourisme - Validé en CE le 03/03/15**

Régie Office de Tourisme

Topo guide	2,30 €
Carte Postale	0,20 €
Dépôt de dépliant (prestataire hors CCPR)	30,00 €
Service aux associations	30,00 €
Location salle expo 15j	15,00 €
Location salle expo 1 mois	30,00 €
Photocopie A4 n&b	0.20 €
Photocopie A4 couleurs	0.30 €
Photocopie A3 n&b	0.40 €
Photocopie A3 couleurs	0.50 €
Fax	0.20 €
Connexion Wifi	1,00 €

Régie Tourbières de Venduire

Topo guide	2,30 €
Boissons	1,50 €
Barque à rames 1/2 h	4,00 €/la barque
Barque à rames 1h	8,00 €/la barque
Pêche à la journée	3,00 €
Pêche à l'année	15,00 €
Groupe Adulte (mini 10 pers)	2,00 €
Animation Curieux de Nature (enf)	2,00 €
Animations Thématiques (adulte)	3,00 €

Régie Maison de la Dronne

Topo guide	2,30 €
Boissons	1,50 €
Carte Postale	0,20 €
Dépôt de dépliant (prestataire hors CCPR)	30,00 €
Fax	0.20 €
Barque à rames 1h	8,00 €

Barque à moteur 1h (1 à 2 pers)	5,00 €
Barque à moteur 1h (de 3 à 5 pers)	15,00 €
Groupe Adulte (mini 10 pers)	2,00 €
Animation Curieux de Nature (enf)	2,00 €
Animations Thématiques (mini 10 pers)	3,00 €

Régie Point info de Verteillac

Topo guide	2,30 €
Dépôt de dépliant (prestataire hors CCPR)	30,00 €